

PANEL SOCIO-ECONOMIQUE
"Liewen zu Lëtzebuerg"

Document PSELL n° 49

Avril 1993

Série 'Mode de Vie des Ménages'

2

LUXEMBOURG

1985-1989

UNE VAGUE D'ENDETTEMENT



Bernard Gailly
Pierre Hausman

CEPS/Institute
Walferdange
Grand-Duché de Luxembourg

1993

Document produit par le

CEPS/Instead

**CENTRE D'ETUDES DE POPULATIONS, DE PAUVRETE
ET DE POLITIQUES SOCIO-ECONOMIQUES**

B.P. 65, L-7201 Walferdange
tél. (352) 33 32 33 - 1 - Fax. 33 27 05

Président: Gaston Schaber

LUXEMBOURG, 1985-1989, UNE VAGUE D'ENDETTEMENT

Résumé du Document PSELL N° 49, CEPS/Instead
B.GAILLY, P.HAUSMAN

Tableau de synthèse	1985	1986	1987	1988	1989
Proportion de ménages endettés (1985=100)	100	107.3	114.7	124.9	125.1
Proportion de ménages endettés (en %)	41.3		47.5		51.6
Proportion de Crédits hypothécaires (1985=100)	100		123.9		123.4
Proportion de Crédits consommation (1985=100)	100		121.6		148.4
Taux d'endettement des ménages (en %)	9.0	9.8	9.2	11.1	10.7
Taux d'endettement des ménages endettés (en %)	21.8		19.5		20.7

Source: PSELL, Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"

1. Expansion du phénomène de l'endettement

Entre 1985 et 1989, la population du Luxembourg s'endette: pour 100 ménages endettés en 1985, on trouve 125 ménages endettés en 1989.

Les crédits à la consommation rencontrent un succès particulièrement rapide. Ils se répandent deux fois plus vite dans la population que les prêts immobiliers (+ 48,5% pour les premiers; + 23,4% pour les seconds).

Plus encore que les crédits à la consommation, le cumul des deux types d'emprunts gagne des adeptes. En 5 ans, il double ses effectifs (+ 95%). Le financement des voitures intervient pour une large part dans cette tendance: pour 100 financements de voitures en cours en 1985, on retrouve 171 contrats en cours en 1989.

2. La fréquence de l'endettement: un profil constant, une expansion différenciée

Les prêts immobiliers s'adressent à une clientèle dont les caractéristiques varient peu avec les années: les jeunes ménages qui s'installent et souhaitent accéder à la propriété de leur logement. Plus ces ménages avancent en âge, plus ils se libèrent de cette contrainte financière et moins ils contractent de nouveaux emprunts de ce type.

Les crédits à la consommation s'adressent également à un public typé. Le nombre de personnes disposant d'un emploi dans le ménage définit autant de sources de revenus autonomes. Chaque personne autonome peut s'endetter indépendamment des autres membres du ménage. Par conséquent, plus il y a d'emplois dans le ménage, plus ce

ménage est exposé aux crédits à la consommation.

Sans bouleverser le profil général des ménages endettés, trois modifications s'amorcent entre 1985 et 1989:

* l'expansion des crédits immobiliers dans les catégories d'âge de 40 à 59 ans (+ 24% pour les Chefs de Ménages (C.M.) âgés de 40 à 49 ans; + 49,7% pour les C.M. âgés de 50 à 59 ans);

* la diffusion des crédits à la consommation auprès des ménages "sans emploi" (83% d'entre eux sont âgés de 60 ans et plus): pour 1 ménage sans emploi endetté par des crédits à la consommation en 1985, on en retrouve 3 en 1989;

* l'expansion très rapide des crédits à la consommation dans les ménages dont un seul membre occupe un emploi (+62%, en 5 ans).

3. Le taux d'endettement: tendance à la baisse pour les ménages endettés

La tendance haussière du taux d'endettement, calculée sur l'**ensemble de la population**, provient de l'accroissement considérable du nombre de ménages endettés, car le **taux d'endettement des ménages endettés** s'est **plutôt réduit**.

En matière hypothécaire, le taux d'endettement des ménages endettés est passé de 18,5% du revenu mensuel disponible en 1985 à 16,5% en 1989.

Dans le domaine de la consommation, il est passé de 17,9% à 15,5% du revenu mensuel.

Cette réduction du taux d'endettement des **ménages endettés** survient alors que les **montants mensuels qu'ils doivent rembourser** augmentent considérablement (+ 40,7% pour les prêts immobiliers; + 77,9% pour le financement de biens de consommation): la hausse très prononcée de leurs

revenus et la baisse concomitante des taux hypothécaires peuvent expliquer ce résultat.

En marge de cette évolution des ménages endettés, ceux qui ont contracté des crédits multiples (crédit hypothécaire et plusieurs crédits à la consommation) voient leur taux d'endettement s'accroître de 20% en deux ans (1987-1989). Ce taux atteint, en moyenne, près de 38% de leur revenu mensuel disponible, en 1989.

Ce n'est pas nécessairement le signal d'un sur-endettement. L'endettement excessif est un problème plus complexe.

Le phénomène des cartes de crédit n'a pas été pris en compte dans cette étude. Son expansion massive depuis 1985 doit attirer l'attention sur le fait que nos estimations relatives aux crédits à la consommation ne sont certainement pas sur-évaluées.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.	7
1. L'endettement des ménages et la croissance économique du pays	8
2. La structure de l'endettement des ménages de 1985 à 1989	11
1. Bilan général	11
2. Les différents postes d'endettement	
2.1 Le logement	12
2.2 La consommation	13
2.3. Le cumul	15
3. Qui est endetté?	15
3.1 La situation de départ : 1985	15
3.2 Le profil des ménages endettés en 1987	16
3.3 Le profil des ménages endettés en 1989	17
3.4 Qui rembourse un emprunt hypothécaire?	19
3.5. Qui rembourse des crédits à la consommation?	20
3. Des taux d'endettement	22
1. Taux d'endettement	22
1.1 Le taux d'endettement d'un ménage endetté	22
1.2 Taux d'endettement hypothécaire	24
1.3 Taux d'endettement pour la consommation	25
2. La structure de l'endettement	26
CONCLUSIONS	29

INTRODUCTION

Entre 1985 et 1989, le Grand-Duché de Luxembourg connaît une véritable vague d'endettement:

- la proportion de ménages endettés s'accroît de 25%
- le taux d'endettement de la population (ménages endettés ou non) s'élève de 9.0% à 10.7%
- le volume des montants mensuels à rembourser augmente de près de 60%.

Ce second document s'inscrit dans la ligne du premier (*L'endettement des ménages au Grand-Duché de Luxembourg* Psell n°45, novembre 1992, CHPS/INSTEAD): il dresse un nouvel état de la situation en 1989.

En outre, il situe chaque composante de l'endettement des ménages dans le cadre des tendances qui ont prévalu entre 1985 et 1989.

1. Nous envisagerons tout d'abord l'endettement en tant que **masse économique globale**. La croissance de la consommation des ménages peut les inciter à s'endetter. Mais l'endettement peut, à son tour, ralentir la croissance de la consommation et retarder une reprise économique qui se nourrit notamment d'une croissance de la consommation des ménages (Section 1).

2. Cette masse économique est alimentée par les **comportements** des ménages qui décident de s'endetter. Ils préfèrent acquérir immédiatement

certains biens plutôt que différer ces achats et payer "comptant".

Le paiement "à crédit" connaît-il des domaines privilégiés? Ces privilèges sont-ils constants?

Est-ce un comportement courant? Connaît-il des vagues de succès?

Ces ménages endettés sont-ils différents des autres? Gardent-ils le même profil au cours des années? (Section 2).

3. La décision de s'endetter ampute fatalement le revenu mensuel du ménage d'un **montant** correspondant au remboursement des crédits.

Quelle proportion de leur revenu, les ménages consacrent-ils au remboursement de ces emprunts?

Dans quelles conditions ce taux d'endettement a-t-il tendance à *s'élever*?

Lorsqu'il devient excessif, l'endettement pose des problèmes graves aux ménages et aux prêteurs. Lorsque cette pratique tend à se généraliser dans la population, elle peut également représenter une entrave sérieuse à la croissance de la consommation et, par conséquent, au développement économique du pays.

Le sur-endettement est un problème particulier. Il fera l'objet d'un numéro spécial dans cette série.

1

L'ENDETTEMENT DES MENAGES ET ...

**Tableau 1: Repères macro-économiques de 1985 à 1989 (en F. constants)
(indice 100 = 1985)**

	1985	1986	1987	1988	1989
PIB aux prix du marché(1)	100	105.0	109.3	116.2	124.9
Revenu national net disponible(1)	100	107.4	109.7	123.8	141.7
Consommation des ménages (1)	100	102.9	107.9	112.9	116.7
C.A.* du commerce de détail (1)	100	104.3	110.6	116.5	-
C.A. des grandes surfaces (1)	100	105.7	108.3	111.8	116.1
Revenu mensuel net disponible des ménages (2)	100	106.6	118.4	124.8	128.9
Crédits hypothécaires: montant mensuel à rembourser (2)	100	100.9	110.7	124.3	140.7
Crédits à la consommation: montant mensuel à rembourser (2)	100	120.7	135.6	167.9	177.9
Proportion de ménages endettés (2)	100	107.3	114.7	124.9	125.1
Taux d'endettement des ménages (2)	9.0%	9.8%	9.2%	11.1%	10.7%
Taux d'intérêts débiteurs (Cr. Hyp.)(1)(3)	8.25%	7.88%	7.19%	6.75%	6.75%

(1) Source: STATEC

(2) Source: PSEI.L, Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"

(3) 1989: Taux du 1er trimestre, correspondant à la période couverte par le panel soit: mai 1988 - avril 1989

(*) Chiffre d'affaires

* La période qui s'étend entre 1985 et 1989 se caractérise par une croissance ininterrompue de la **richesse du pays** (voir Tableau 1: P.I.B., Revenu national net disponible).

* L'évolution de la **consommation** des ménages contribue à soutenir ce mouvement (+ 16,7% en 5 ans). L'évolution du chiffre d'affaires du

commerce de détail et des grandes surfaces de distribution confirme cette tendance.

* La croissance de la consommation est elle-même soutenue par la hausse constante des **revenus** des ménages. Les revenus enregistrent une hausse particulièrement forte en 1987 (+ 18,4 %) mais le mouvement semble ralentir entre 1988 et 1989.

* La croissance de la consommation et la progression des revenus sont accompagnées d'une expansion de la **proportion de ménages endettés** (+25%) et de leur **taux d'endettement** (+ 18,9%).

Ces tendances sont particulièrement accentuées entre 1985 et 1988. En 1989, lorsque la hausse des revenus ralentit, la progression de la proportion des ménages endettés et le taux d'endettement de la population ralentissent également.

* L'évolution du taux d'endettement ne s'est pas effectuée de manière linéaire mais le **montant mensuel moyen à rembourser** par les ménages s'est élevé progressivement:

- les montants liés aux crédits à la consommation ont augmenté de 77,9% en cinq ans,

- les montants correspondant aux emprunts hypothécaires ont augmenté de 40,7% durant la même période.

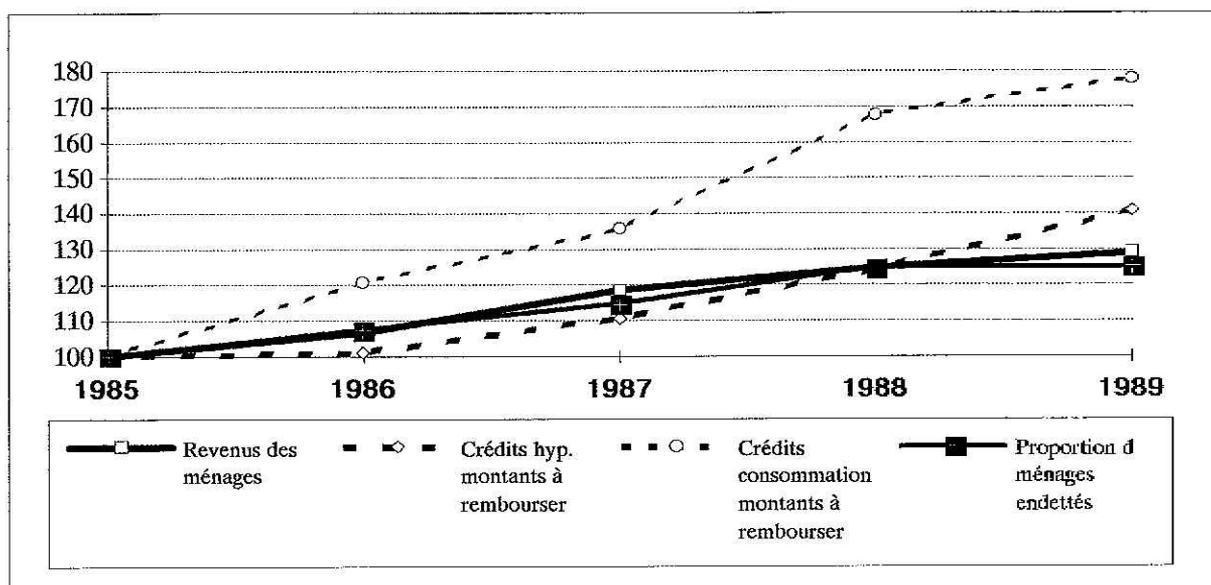
Ils ont progressé plus vite que les revenus disponibles des ménages mais les taux d'intérêts débiteurs pour les crédits hypothécaires n'ont pas cessé de baisser (jusqu'au premier trimestre 1989)(Tableau 1).

A ce moment, rien ne permet d'affirmer que l'endettement représente un risque, ni pour les ménages, ni pour la croissance de la consommation.

On relèvera cependant deux données:

* en 1989, un ménage endetté disposant d'un revenu mensuel de 50.000 Flux. consacre, en moyenne, 10.350 Flux. au remboursement de ses emprunts, soit 20,7% de son revenu mensuel net disponible;

Graphique 1: Les repères de l'endettement



1

L'ENDETTEMENT DES MENAGES ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE DU PAYS

* dans l'ensemble de la population, environ **1500 ménages** sont endettés pour plus de **60%** de leur revenu mensuel net disponible. Un ménage disposant d'un revenu mensuel de 50.000 Flux. et endetté pour 60% de ce montant, ne dispose plus que de 20.000 Flux. pour couvrir l'ensemble de ses dépenses courantes (vêtements, chauffage, santé, eau, gaz, électricité, alimentation). La taille de ce ménage peut réduire ces 20.000 Flux à peu de choses.

Les taux d'intérêts débiteurs pour les crédits hypothécaires remonteront brutalement de 6,75% à 8% au dernier trimestre 1989 et à 8,25% en 1990. Cette hausse ajoutée au renchérissement du coût de l'immobilier permet de penser que le budget des ménages endettés risque de subir une érosion importante dans les années ultérieures.

Il ne serait pas étonnant d'assister à une expansion du sur-endettement: **un emprunt est un phénomène qui s'inscrit dans la durée.**

1. Bilan général

Tableau 2: Répartition des ménages selon le type d'endettement au Luxembourg (1985-1989) et en France

Type d'endettement	Fréquences (%)			
	Lux. 1985	Lux. 1987	Lux. 1989	France 89 (*)
1. Pas d'endettement	58.7%	52.5%	48.4%	46.6%
2. Emprunt hypothécaire <i>exclusivement</i>	15.9%	16.6%	13.9%	22.1%
3. Crédit à la consommation <i>exclusivement</i>	17.4%	21.2%	22.1%	18.9%
4. Emprunt hypothécaire + Crédit à la consommation	8.0%	9.7%	15.6%	12.4%
Total échantillon	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: PSELL/CEPS

(*) Observatoire de l'endettement des ménages; cité par le Républicain Lorrain, 11 déc. 1989.

Selon l'enquête PSELL, 51,6 % des ménages luxembourgeois étaient endettés en 1989, soit plus d'un ménage sur deux⁽¹⁾. Le recours à l'endettement est donc devenu de plus en plus fréquent depuis 1985 (+ 25%).

En 1989, comme en 1985, la première place était donc occupée par les ménages qui remboursaient **exclusivement** des crédits à la consommation (22,1% des ménages, en 1989, au lieu de 17,4% en 1985).

(1) Observation annuelle, d'un échantillon représentatif des ménages résidant au Luxembourg: "Panel Socio-économique Liewen zu Lëtzeburg".

Les ménages qui remboursaient les **deux** formes d'emprunt accédaient à la seconde place (15,6% contre 8% en 1985).

Ils devançaient ainsi les ménages liés **exclusivement** par un emprunt hypothécaire (13,9% des ménages en 1989, contre 15,9% en 1985).

Au total, en 1989, 29,5% des ménages remboursaient des emprunts hypothécaires et 37,7% des ménages remboursaient des crédits à la consommation. Ces derniers se sont donc multipliés deux fois plus vite que les premiers: pendant que les emprunts hypothécaires augmentaient de 23,4%, les crédits à la

2 LA STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES DE 1985 A 1989

consommation gagnaient 48,4%(1).

L'expansion des crédits à la consommation résulte surtout d'une hausse sensible de la proportion des ménages qui cumulent les crédits à la consommation et les emprunts hypothécaires.

Cette pratique du cumul des emprunts a vu sa fréquence doubler en 5 ans (soit un taux de croissance de 95%) (Tableau 2).

(1) Les pourcentages peuvent être comparés de deux manières: (a) soit, les différents pourcentages sont énoncés, (b) soit, l'écart entre les pourcentages est exprimé en "taux de croissance": 'quelle est la valeur en 1989, si la valeur en 1985 égale 100'? On ne perdra pas de vue, par la suite, qu'un écart positif observé entre 1985 et 1989 signifie toujours que le nombre de nouveaux emprunts est supérieur au nombre d'emprunts arrivés à terme. Inversement, un écart négatif signifie que le nombre total des emprunts en cours a diminué durant la période observée.

2. Les différents postes d'endettement

2.1 Le logement

Tableau 3: Répartition des ménages selon la structure des emprunts pour le logement

Structure des emprunts pour le logement (1)	Fréquences (%)		
	1985 (*)	1987	1989
1. Crédit hypothécaire pour la résidence principale	23.9%	26.3%	29.5%
2. Emprunt pour travaux	(-)	3.5%	3.9%
3. Emprunt pour résidence secondaire	(-)	3.4%	4.5%

Source: PSELL/CEPS

(1) Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives et les pourcentages ne peuvent pas être additionnés.

(*) Ces données font défaut en 1985.

Les ménages ont différentes raisons d'emprunter pour leur logement: acquérir leur résidence principale (29,5% des ménages en 1989), effectuer des travaux dans leur logement (3,9%), acquérir ou aménager une résidence secondaire (4,5%). Ces différentes raisons ne s'excluent pas mutuellement: par exemple, en 1989, 3,8% des ménages cumulaient au moins deux types d'emprunts destinés à leur logement. Cette pratique du cumul reste toutefois

assez peu courante (2,3% des ménages en 1987).

La hausse des revenus et la baisse des taux d'intérêts ont permis à de nouveaux ménages de contracter un emprunt hypothécaire que des taux d'intérêts prohibitifs rendaient inaccessible jusque là. La proportion des ménages endettés en vue d'acquérir leur résidence principale passait ainsi de 23,9% à 29,5% (Tableau 3).

LA STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES DE 1985 A 1989

2

2.2 La consommation

Les crédits à la consommation se concentrent invariablement sur **trois types de biens**. En 1989, comme les années précédentes, ils étaient destinés à financer en priorité:

- l'automobile (23,6% de l'ensemble des ménages)
- le mobilier (5,0% des ménages)
- l'électro-ménager (1,6% des ménages).

Tableau 4: Classement des emprunts à la consommation par ordre de fréquence décroissant (*)

Type d'emprunt	Fréquences (%)		
	1985	1987	1989
1. Voiture	13.8%	17.6%	23.6%
2. Meubles	5.3%	4.3%	5.0%
3. Electro-ménager	1.4%	1.4%	1.6%

Source : PSELL/CEPS

(*) Les financements liés au logement et les emprunts à caractère professionnel ne sont pas pris en compte.

Dans l'ensemble des crédits à la consommation, c'est également le financement de la voiture qui a connu la progression la plus forte en 5 ans. Pour **100 ménages** concernés en 1985, on retrouvait **171 ménages** tenus de rembourser l'achat d'une voiture en 1989 (Tableau 4).

Si l'on examine uniquement les ménages tenus de rembourser des crédits à la consommation, le financement de la **voiture** concernait 54,4% d'entre eux en 1985, 57% en 1987 et 62,5% en 1989, soit près des deux tiers.

Durant cette période, le financement de **meubles** gardait la même importance au sein de la population (Tableau 4). Par conséquent, il ne bénéficiait pas de l'expansion du recours à l'endettement et représentait une part décroissante du marché des crédits à la consommation: en 1985, il concernait 20,9% des

ménages liés par un crédit à la consommation; en 1989, il n'en concernait plus que 13,2%.

Ces différents financements ne sont pas mutuellement exclusifs mais un ménage assumait rarement plus de deux financements en même temps (1,5% des ménages, cf. Tableau 5).

Le financement *exclusif* d'une voiture restait largement le cas le plus fréquent (12,6% des ménages en 1987 et 16,6% en 1989). Les crédits destinés *exclusivement* aux transformations du logement occupaient la seconde place (4,1% des ménages en 1987 et 4,8% en 1989) (Tableau 6).

La structure de la dette s'est légèrement modifiée: la voiture y a pris un poids beaucoup plus considérable contribuant ainsi largement à l'expansion de la dette liée à la consommation.

2

LA STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES DE 1985 A 1989

Tableau 5: Répartition des ménages selon le nombre de domaines(*) financés par des crédits à la consommation

Nombre de domaines financés par un crédit à la consommation	Fréquences (%)		
	1985(1)	1987	1989
0. Aucun	74.6%	69.1%	62.3%
1. Un domaine	25.4%	23.6%	29.1%
2. Deux domaines		6.4%	7.1%
3. Trois et plus		0.9%	1.5%
Total échantillon	100.0%	100.0%	100.0%

Source: PSELL/CEPS

(*) Tous domaines confondus, y compris les crédits liés au logement et les financements à caractère professionnel. Ceci explique les écarts par rapport aux données présentées dans le "PSELL N°45" de novembre 1992.

(1) Les informations collectées en 1985 ne permettent pas d'effectuer une mesure comparable.

Tableau 6: Structures des crédits à la consommation

Combinaisons principales	Fréquences (%)	
	1987	1989
Pas de crédits en cours	69.1%	62.3%
Voiture exclusivement	12.6%	16.6%
Crédits liés au logement exclusivement	4.1%	4.8%
Meubles exclusivement	1.8%	2.1%
Voiture et meubles	1.4%	1.6%
Autres crédits	11.0%	12.6%
Total échantillon	100.0%	100.0%

Source: PSELL/CEPS

Tableau 7: Répartition des ménages selon le nombre de domaines financés par un emprunt hypothécaire ou un crédit à la consommation

Nombre de domaines financés par un emprunt	Fréquences (%)		
	1985	1987(*)	1989
0. Aucun	58.7%	52.5%	48.4%
1. Un domaine	41.3%	35.9%	33.3%
2. Deux domaines		10.6%	16.4%
3. Trois et plus		1.0%	1.9%
Total échantillon	100.0%	100.0%	100.0%

Source: PSELL/CEPS

(*) Voir note: Tableau 5(*)

LA STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES DE 1985 A 1989

2

2.3 Le cumul

Lorsque les crédits hypothécaires et les crédits à la consommation sont pris en compte, la diversification des emprunts apparaît comme une pratique beaucoup plus fréquente. En 1989, 18,3% des ménages remboursaient plus d'un emprunt, soit une progression de 57,7% en deux ans (Tableau 7).

La multiplication des engagements peut-elle être à l'origine du "surendettement"?

Cela reste à démontrer car ce cumul de

dettes ne pèse pas nécessairement sur une seule source de revenus. Dans certains cas, ces emprunts attribués à un "ménage" peuvent avoir été contractés par des personnes disposant de revenus autonomes au sein de ce ménage.

Bien entendu, cet argument n'écarte pas tous les dangers. Le cumul des dettes pesant sur des revenus cumulés peut très bien créer un terrain fragile: la réduction ou la disparition de l'un des revenus peut provoquer une sur-charge imprévue de la dette à répartir sur le revenu restant.

3. Qui est endetté?

3.1 La situation de départ: 1985

Profil du ménage	Nombre de ménages par catégorie	dont: endettés en 1985
1. C.M. plus de 60 ans	572	6.3%
2. C.M. 50 à 59 ans	377	32.8%
3. C.M. < 50 ans pas propriétaire	453	43.6%
4. C.M. 40 à 49 ans propriétaire	294	67.7%
5. C.M. < 40 ans propriétaire	316	86.5%
Total échantillon	2 012	41.2%

Source: PSELL/CEPS

Note: Dans ce tableau, comme dans les tableaux suivants, les différents profils des ménages sont le résultat d'une analyse visant à identifier les caractéristiques des ménages qui permettent d'obtenir le meilleur contraste possible entre les proportions de ménages endettés. Cette analyse est soumise à 3 contraintes:

- (1) chaque caractéristique est retenue si et seulement si elle contribue à établir un contraste significatif entre les proportions de ménages endettés au sein des groupes;
- (2) la taille de chaque groupe doit nécessairement être égale ou supérieure à 5 % de la taille de l'échantillon total;
- (3) l'analyse est interrompue lorsque les caractéristiques dont nous disposons pour décrire les ménages et les chefs de ménages ne permettent plus d'améliorer les contrastes entre les proportions de ménages endettés au sein des groupes.

2

LA STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES DE 1985 A 1989

En 1985, la situation était assez simple (Tableau 8).

1. L'endettement était **plus fréquent** lorsque le chef de ménage (C.M.) était **plus jeune**: 86 chances sur 100 lorsque le C.M. était âgé de moins de 40 ans; 6

chances sur 100 lorsqu'il dépassait l'âge de 60 ans.

2. En-dessous de l'âge de 50 ans, les **propriétaires** de leur logement étaient **plus souvent endettés** que les locataires.

3.2 Le profil des ménages endettés en 1987

Tableau 9: Proportions des ménages endettés en 1987 selon les profils des ménages (comparaison avec 1985)

Profil du ménage	Nombre de ménages par catégorie	dont: endettés en 1987	endettés en 1985
1. C.M. 60 ans et plus	489	10.5%	6.3%
2. C.M. < 60 ans sans profession	145	34.0%	30.8%
3. C.M. < 60 ans actif pas travaux dans logement revenus: 3 premiers déciles	104	40.0%	37.1%
4. C.M. < 60 ans actif pas travaux dans logement revenus: 4è au 10è décile	455	61.7%	60.7%
5. C.M. < 60 ans actif travaux dans logement pas propriétaire	109	63.1%	48.4%
6. C.M. 50 à 59 ans actif travaux dans logement propriétaire	80	67.9%	38.9%
7. C.M. < 50 ans actif travaux dans logement propriétaire	260	89.8%	78.8%
Total échantillon	1 641	47.5%	41.2%

Source: PSELL/CEPS

En 1987, l'âge du C.M. et le fait qu'il soit propriétaire ou non de son logement restaient les critères les plus déterminants (Tableau 9).

1. Les ménages dont le C.M. était âgé de **plus de 60 ans** formaient toujours la catégorie la moins souvent endettée (10,5% des ménages).

LA STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES DE 1985 A 1989

2

Toutefois, cette année-là, les ménages se différenciaient de manière plus subtile qu'en 1985.

2. Lorsque le C.M. avait **moins de 60 ans**, les **actifs ayant un emploi** étaient plus souvent endettés que les C.M. sans profession, surtout lorsqu'ils avaient effectué des **travaux dans leur logement**. Cet effet se marquait encore davantage lorsqu'ils étaient **proprié-**

taires de leur logement et âgés de moins de 50 ans.

Cette nouvelle classification peut être appliquée aux ménages observés en 1985. Cette opération permet de constater que l'endettement a connu une forte expansion auprès des ménages caractérisés par les deux éléments: le C.M. avait un emploi et des travaux ont été effectués dans le logement occupé (cf. Tableau 9).

3.3 Le profil des ménages endettés en 1989

Profil du ménage	Nombre de ménages par catégorie	dont: endettés en 1989	endettés en 1987
1. C.M. 60 ans et plus	526	13.9%	10.5%
2. C.M. < 60 ans sans profession	86	29.3%	25.6%
3. C.M. < 60 ans 1 emploi et + ds ménage pas propriétaire épargne	240	50.2%	47.8%
4. C.M. 50 - 59 ans 1 emploi et + ds ménage propriétaire	197	65.1%	55.4%
5. C.M. < 60 ans 1 emploi et + ds ménage pas propriétaire pas épargne	87	77.9%	71.6%
6. C.M. < 50 1 emploi et + ds ménage propriétaire	501	85.6%	80.6%
Total échantillon	1638	51.6%	47.5%

Source: PSELL/CEPS

2

LA STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES DE 1985 A 1989

En 1989, le profil des ménages endettés se résume à trois caractéristiques fondamentales:

- le C.M. avait un **emploi**,
- il était **âgé** de moins de 50 ans,
- il était **propriétaire** de son logement.

En outre, lorsqu'un ménage d'**actifs** était **locataire** de son logement,

- il n'avait que 50 chances sur cent d'être endetté à condition qu'il **épargne**

régulièrement

- mais il avait près de 78 chances sur cent d'être endetté lorsqu'il **n'épargnait pas** (Tableau 10).

Le rôle de l'épargne dans la gestion de la dette du ménage a déjà été évoqué dans le document précédent. Un document ultérieur sera consacré spécialement à cet aspect de la gestion du budget des ménages.

Changement de profil des ménages endettés

En marge de ces évolutions générales du profil des ménages endettés, deux catégories de ménages ont manifesté un engouement particulier pour les crédits:

- d'une part, les propriétaires actifs **âgés de 50 à 59 ans** (Tableau 10),
- et d'autre part, les ménages dont le C.M. était âgé de **60 ans et plus**: en 5 ans, leur proportion a largement doublé, passant de 6,3% en 1985 à 13,9% en 1989 (Tableaux 8, 9 et 10).

Endettement plus tardif ou plus étalé dans le temps? Hausse différentielle des revenus des générations? Aboutissement d'une politique d'épargne?

Le profil général du ménage endetté est resté assez constant mais l'endettement semble se répandre plus rapidement dans des catégories d'âges plus avancés qu'auparavant. Si ces modifications devaient apparaître comme durables, il n'est pas impossible qu'elles reflètent des transformations plus fondamentales de la structure socio-démographique du pays.

Ce profil général du ménage endetté apparaît avec plus de précision lorsqu'on distingue les emprunts selon leur nature: emprunts hypothécaires et crédits à la consommation.

3.4 Qui rembourse un emprunt hypothécaire?

Tableau 11: Profils des ménages endettés par un crédit hypothécaire

Profil du ménage	Proportion des ménages endettés dans chaque catégorie(*)		
	1985	1987	1989
1. Locataire de la résidence principale (**)	0.0%	2.0%	3.7%
2. C.M. plus de 60 ans propriétaire	2.9%	3.9%	3.2%
3. C.M. 50 à 59 ans propriétaire	19.7%	25.2%	29.5%
4. C.M. 40 à 49 ans propriétaire	55.3%	57.2%	68.6%
5. C.M. moins de 40 ans propriétaire	78.6%	78.6%	79.1%
Total échantillon	23,8%	26,2%	29,5%

Source: PSFLL/CEFS

(*) Chaque proportion est calculée par rapport au nombre de ménages appartenant à la même catégorie.

(**) L'un des membres du ménage peut être tenu par ce type de crédit.

La probabilité qu'un ménage rembourse un emprunt hypothécaire dépend essentiellement de deux caractéristiques:

1. le statut d'occupation du logement: locataire ou **propriétaire**,
2. l'âge du C.M., lorsqu'il est propriétaire: jusqu'à l'âge de 40 ans, près de 80% des ménages remboursent ce type d'emprunt. Au-delà de 60 ans, il ne sont plus que 3% (Tableau 11).

Au Luxembourg, la proportion de ménages **propriétaires** de leur logement est très élevée: plus de deux ménages sur trois (70,2% en 1989). Cette tendance s'est accentuée au cours des années (+5,6% entre 1985 et 1989).

Mais la majorité de ces propriétaires ne remboursait aucun emprunt hypothécaire en 1989 (59,4%).

Cette situation provient notamment du fait que dans l'ensemble des C.M. luxembourgeois, 32% étaient âgés de **60 ans et plus**. Parmi ces C.M. âgés de 60 ans et plus, 73,3% étaient propriétaires de leur logement en 1989 et parmi ces C.M. propriétaires et âgés de 60 ans et plus, **96,8%** étaient propriétaires d'un bien libre de toute hypothèque, en 1989.

Par comparaison, au cours de la même année, près de 68% des C.M. étaient âgés de moins de 60 ans; 68,7% d'entre eux étaient propriétaires de leur logement mais seuls **40,8%** de ces propriétaires de moins de 60 ans étaient

2 LA STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES DE 1985 A 1989

dégagés des remboursements d'un emprunt hypothécaire.

La proportion de ménages propriétaires

est donc très élevée mais ces ménages sont loin d'être tous endettés en raison de l'importance relative des ménages âgés de 60 ans et plus.

Changement de profil des propriétaires endettés

Entre 1985 et 1989, la diffusion des prêts immobiliers s'est manifestée de manière très inégale dans les différentes catégories d'âge: ils se sont surtout multipliés dans les ménages dont le C.M.

était âgé de 40 à 49 ans en 1989 (+ 24%) et plus encore dans la génération précédente âgée de 50 à 59 ans en 1989 (taux de croissance: 49,7%) (Tableau 11).

3.5 Qui rembourse des crédits à la consommation?

Profil du ménage	Proportion des ménages endettés dans chaque catégorie(*)		
	1985	1987	1989
1. Pas d'emploi dans le ménage	2.5%	5.0%	7.5%
2. 1 emploi dans le ménage	27.8%	33.8%	45.0%
3. 2 emplois dans le ménage	44.2%	52.1%	58.1%
4. 3 emplois et plus dans le ménage	49.2%	59.6%	68.5%
Total échantillon	25,4%	30,8%	37,7%

Source: PSELL/CEPS

(*) Chaque proportion est calculée par rapport au nombre de ménages appartenant à la même catégorie.

L'observation est constante: les ménages luxembourgeois recourent aux crédits à la consommation en fonction du nombre de membres disposant d'un emploi dans le ménage (Tableau 12).

Chaque observation annuelle confirme ce constat.

Les membres du ménage disposant de revenus autonomes peuvent s'endetter indépendamment les uns des autres. Par conséquent, les caractéristiques des personnes endettées et la fréquence du recours à l'endettement apparaîtront sous un autre jour, lorsque ces groupes de revenus seront pris en compte en tant qu'unité d'endettement.

Changement de profil des consommateurs endettés

Entre 1985 et 1989, l'expansion des crédits à la consommation atteignait toutes les catégories de ménages.

Les ménages comptant plus d'un emploi restaient les plus fervents adeptes de ce type de crédits, mais l'expansion des financements pour la consommation évoluait beaucoup plus rapidement dans deux autres catégories de ménages:

les ménages sans emploi et les ménages où une seule personne travaillait (Tableau 12).

1. Les ménages sans emploi

Les ménages sans emploi étaient rarement endettés en 1985 (2,5%). En 1989, cette proportion était multipliée par trois (7,5%)!

La consommation à crédit semble avoir connu un gain de faveur auprès des personnes les plus âgées. Le financement à court terme passerait ainsi dans leurs usages comme un mode de paiement parmi d'autres.

Cette modification se reflétait déjà dans l'évolution générale du profil des

ménages endettés. En effet, 83% des ménages sans emploi sont des ménages dont le C.M. est âgé de 60 ans et plus.

2. Les ménages dépendant d'un seul emploi

Dans les ménages dont tous les membres dépendaient d'un seul emploi, la fréquence des crédits à la consommation passait de 27,8% à 45% en 5 ans, soit une croissance de 62%.

Au moment où la consommation était en pleine expansion, ces ménages ont-ils voulu maintenir leur style de vie au prix de quelques dettes? Ont-ils simplement profité de la forte hausse des revenus pour procéder à des achats retardés jusque-là? Ces questions resteront provisoirement sans réponse.

Ces résultats appellent quelques nuances: le PSELL n'a pas pris en compte l'expansion phénoménale des cartes de crédits. Cette lacune reste à combler. Si l'usage de ce type de crédits à très court terme était pris en compte, il est probable que l'expansion des crédits à la consommation apparaîtrait encore plus accentuée.

Les ménages se sont endettés de plus en plus **souvent**. Cela n'implique pas nécessairement que leurs dettes **pèsent** très lourdement sur leur budget mensuel.

(1) Quel est le taux d'endettement des

ménages? Quelle proportion de leur revenu consacrent-ils au remboursement de leurs emprunts?

(2) Dans quelles conditions ce taux d'endettement a-t-il tendance à s'élever?

1. Taux d'endettement

Le taux d'endettement d'un ménage correspond au rapport entre :

- le montant des remboursements qu'il

doit effectuer chaque mois

- et le montant de son revenu mensuel net disponible.

1.1 Le taux d'endettement d'un ménage endetté

En 1989, le taux d'endettement moyen d'un ménage représentait 10,7% de son revenu disponible (Tableau 13.1). Ce taux n'est pas particulièrement élevé, mais cette estimation est influencée par le fait que 48,4% des ménages n'avaient aucune dette.

Lorsque l'estimation prend en compte uniquement les ménages endettés, ce taux d'endettement est deux fois plus élevé. Les ménages endettés devaient

rembourser, en moyenne, l'équivalent de 20,7% de leur revenu mensuel net disponible, soit plus d'un cinquième de leurs ressources.

Le **taux d'endettement d'un ménage endetté** n'a pratiquement pas changé entre 1985 et 1989. Il aurait même plutôt **baissé**, tandis que la **proportion d'endettés augmentait** de 25%, en passant de 41,3% des ménages en 1985 à 51,6% en 1989.

Tableau 13: Vue générale sur l'endettement : fréquences et taux

Tableau 13.1		Endettement total		
		1985	1987	1989
Echantillon total	Taux d'endettement	9.0%	9.2%	10.7%
	Fréquence	100.0%	100.0%	100.0%
ménages endettés	Taux d'endettement	21.8%	19.5%	20.7%
	Fréquence d'endettement	41.3%	47.5%	51.6%

Tableau 13.2		Crédits hypothécaires		
		1985	1987	1989
Echantillon total	Taux d'endettement	4.4%	4.3%	4.8%
	Fréquence	100.0%	100.0%	100.0%
ménages endettés	Taux d'endettement	18.5%	16.3%	16.5%
	Fréquence d'endettement	23.9%	26.3%	29.5%

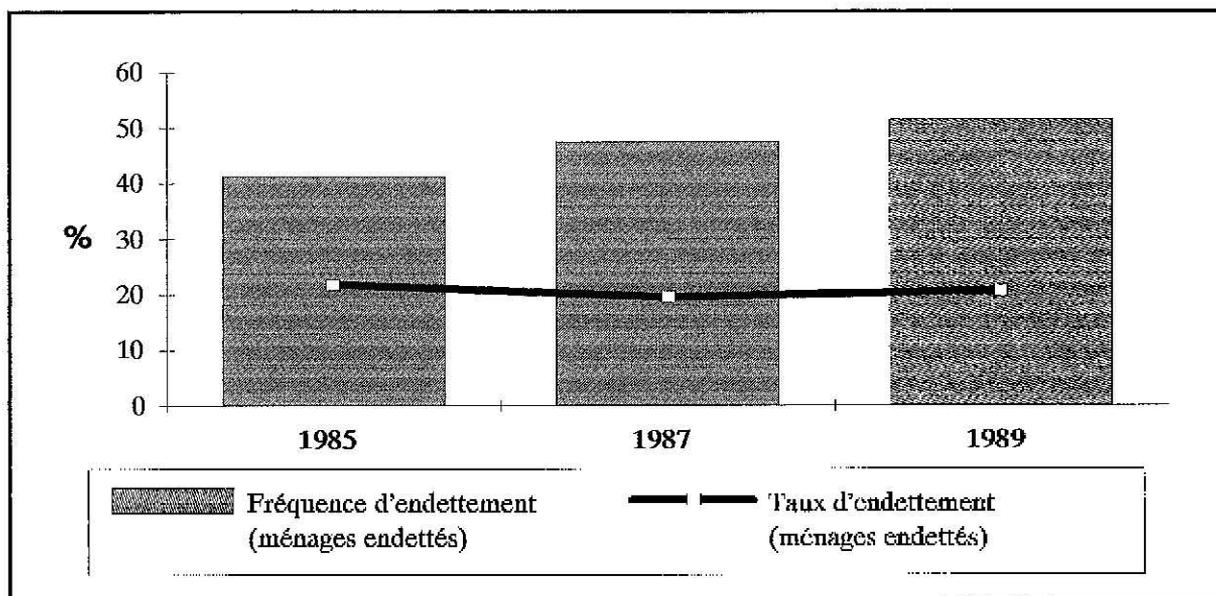
Tableau 13.3		Crédits à la consommation		
		1985	1987	1989
Echantillon total	Taux d'endettement	4.5%	4.8%	5.9%
	Fréquence	100.0%	100.0%	100.0%
ménages endettés	Taux d'endettement	17.9%	16.1%	15.5%
	Fréquence d'endettement	25.4%	30.9%	37.7%

Source: PSELL/CEPS

3

DES TAUX D'ENDETTEMENT

Graphique 2: Vue générale sur l'endettement: Fréquence et Taux



Ces tendances s'observent plus nettement lorsque les crédits sont distingués selon leur nature.

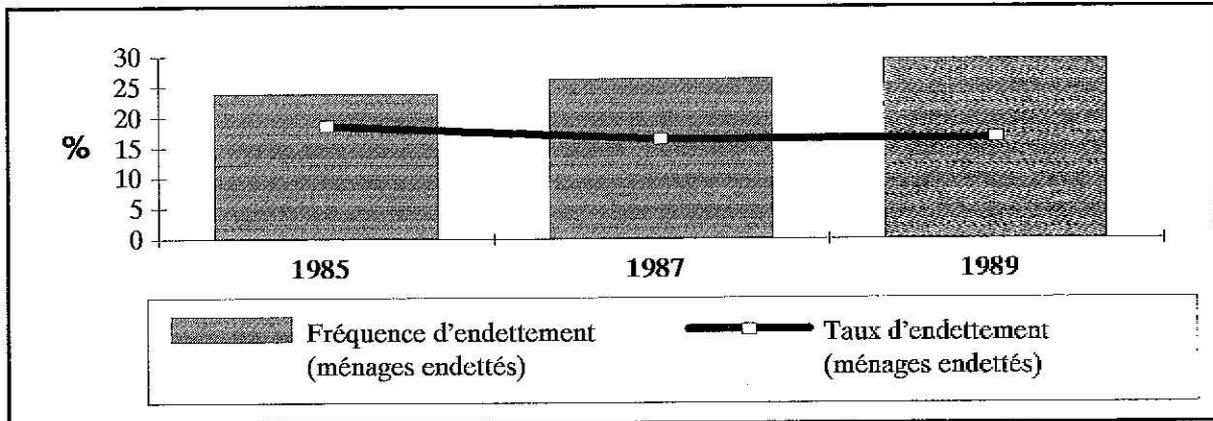
1.2 Taux d'endettement hypothécaire

Dans l'ensemble de la population, le taux d'endettement moyen des ménages s'est donc élevé surtout en raison de **l'expansion de la pratique de l'endettement** puisque le taux d'endettement des ménages endettés ne s'est guère modifié.

Le même phénomène s'observe dans le domaine des **prêts hypothécaires** (Tableau 13.2):

- hausse (à peine sensible) des taux d'endettement dans l'ensemble de la population,
- expansion des crédits hypothécaires dans les familles luxembourgeoises (23,9% d'endettés en 1985 et 29,5% en 1989),
- diminution du taux d'endettement moyen des ménages concernés par les crédits hypothécaires (18,5% de leur budget mensuel en 1985, 16,5% en 1989).

Graphique 3: Crédits hypothécaires



1.3 Taux d'endettement pour la consommation

Ces trois tendances sont encore plus sensibles dans le domaine des crédits à la consommation (Tableau 13.3):

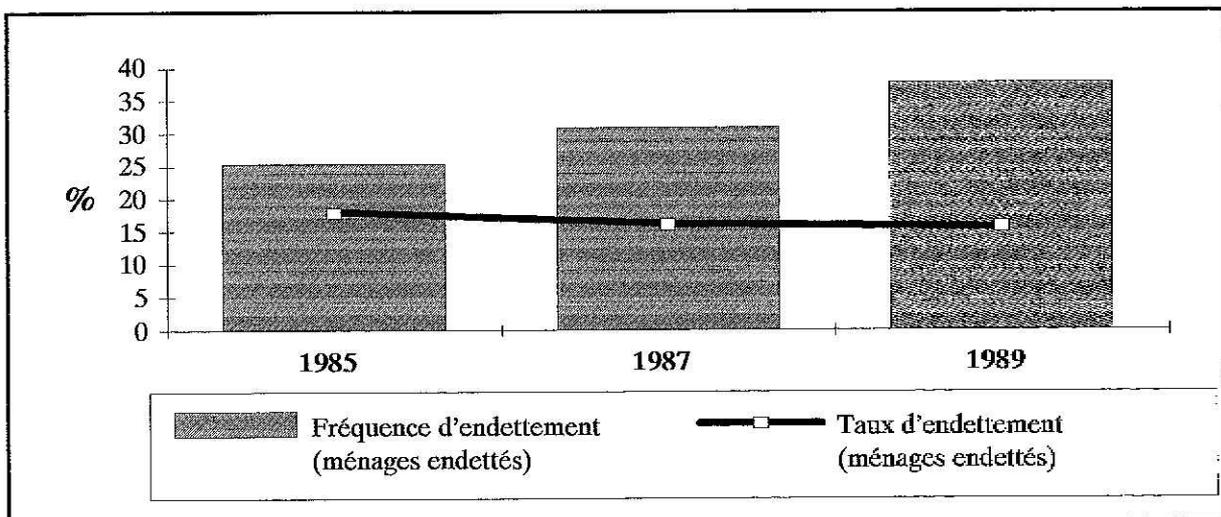
- hausse de 31% des taux d'endettement dans l'ensemble de la population (4,5% du budget du ménage en 1985 et 5,9% en 1989),

- diffusion rapide de la pratique du financement des biens de consommation

(25,4% des ménages étaient concernés en 1985 et 37,7% en 1989; soit un taux d'expansion de 48,4% en cinq ans),

- diminution du taux d'endettement moyen des ménages concernés par les crédits à la consommation (17,7% du revenu mensuel en 1985 et 15,5% du revenu en 1989; soit une baisse de près de 14%).

Graphique 4: Crédits à la consommation



2. La structure de l'endettement

Structure de l'endettement	Taux d'endettement moyen par ménage endetté		
	1985	1987	1989
Crédit hypothécaire <i>exclusivement</i>	18.8%	18.1%	17.2%
Crédit consommation <i>exclusivement</i>	19.5%	17.8%	17.3%
Crédit hypothécaire + crédit consommation	32.2%	25.5%	28.8%
<i>dont: crédit hypothécaire</i>	17.9%	13.2%	15.8%
<i>crédit consommation</i>	14.2%	12.3%	13.1%

Source: PSMLL/CEPS

En cumulant les emprunts hypothécaires et les crédits à la consommation, les ménages alourdissent le poids de leurs dettes dans leur budget mensuel: en 1989, ces ménages remboursaient respectivement 15,8% et 13,1% de leur revenu pour chaque type d'emprunt. Au total, ils avaient engagé près de 29% de leur revenu mensuel net disponible (Tableau 14).

Comparativement, au cours de la même année, un ménage engagé uniquement sur le plan hypothécaire remboursait 17,2% de son revenu mensuel et un ménage engagé exclusivement par le financement de biens de consommation remboursait 17,3% de son revenu disponible.

Ces différentes modalités d'endettement suivaient la tendance générale à la baisse des taux d'endettement des

ménages depuis 1985.

Le cumul des dettes n'y faisait pas exception: il baissait de 32,2% à 28,8% du revenu mensuel disponible du ménage. Ce tassement provenait essentiellement de la réduction du poids des dettes hypothécaires dans la dette globale des ménages cumulant les emprunts (17,9% en 1985, 15,8% en 1989).

Toutefois, ceci se vérifie surtout pour la période 1985-1987. A partir de 1987, le poids de l'endettement repartait à la hausse dans ce groupe particulier de ménages.

C'est également au cours de cette seconde période que la pratique du cumul gagnait de nouveaux adeptes dans l'ensemble de la population (Tableau 2):

- entre 1985 et 1987, la pratique du cumul connaissait un taux de croissance de 21,2% (8,0% en 1985 et 9,7% en 1987),

- entre 1987 et 1989, la proportion des ménages pratiquant le cumul des emprunts gagnait 60,8% (9,7% en 1987, 15,6% en 1989).

Tableau 15: Taux d'endettement moyen par ménage endetté selon le nombre d'emprunts contractés

Nombre d'emprunts	Taux d'endettement moyen par ménage endetté		
	1985	1987	1989
Crédit consommation dans 1 domaine	-	16.2%	16.0%
Crédit hypoth. exclusivemt.	18.8%	18.1%	17.2%
Crédit consom. dans 2 domaines et plus	-	22.9%	21.9%
Crédit consom. dans 1 domaine + Cr. Hypoth.	-	23.8%	25.7%
Crédit consom. dans 2 dom. et plus, + Cr. Hypoth.	-	31.5%	37.8%

Source: PSELL/CEPS

Une analyse plus détaillée du cumul des emprunts permet d'observer un phénomène différent (Tableau 15):

1. le taux d'endettement d'un ménage est pratiquement équivalent lorsqu'il est engagé dans un emprunt exclusif, soit pour l'acquisition d'un seul bien de consommation, soit pour accéder à la propriété de son logement (respectivement 16% et 17,2% du revenu disponible, en 1989);
2. le taux d'endettement augmente dès

que le ménage cumule soit *plusieurs financements* de biens de consommation soit *un crédit hypothécaire et un financement* (respectivement 21,9% et 25,7%, en 1989);

3. ce taux progresse une nouvelle fois en cas de cumul d'un crédit hypothécaire et de *plusieurs financements* (37,8% du revenu disponible); le même phénomène pouvait déjà s'observer en 1987. (Les informations collectées en 1985 ne permettent pas de fournir des données rigoureusement comparables).

3

DES TAUX D'ENDETTEMENT

D'une manière générale, le "cumul des emprunts" alourdit la charge de la dette d'un ménage. Mais, la *diversification des crédits à la consommation pendant la période de remboursement du crédit au logement* représente un facteur de risque supplémentaire. Le terrain devient fragile et met le ménage à la merci d'une réduction imprévue du montant de ses ressources disponibles.

Entre 1987 et 1989, les ménages caractérisés par des endettements multiples voyaient leur taux d'endet-

tement s'accroître de 20% en 2 ans (31,5% du revenu disponible, en 1987; 37,8%, en 1989), alors que la tendance générale était plutôt à la stabilité de l'endettement des ménages endettés.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de constater que la **proportion des ménages** tenus de consacrer plus de 30% de leur revenu mensuel net disponible au remboursement de leurs dettes est particulièrement élevée parmi les ménages qui cumulent les différents types d'emprunts.

Structure de l'endettement	Proportions de ménages endettés pour plus de 30% du revenu disponible		
	1985	1987	1989
2. Crédit hypothécaire <i>exclusivement</i>	15.3%	10.6%	8.7%
3. Crédit consommation <i>exclusivement</i>	11.7%	13.6%	10.7%
4. Crédit hypothécaire + Crédit consommation	39.8%	27.3%	33.9%

Source: PSELL/CEPS

Cette proportion a diminué entre 1985 et 1987 mais elle repart à la hausse entre 1987 et 1989, alors qu'elle tend à

diminuer lorsque le ménage limite la diversification de ses engagements (Tableau 16).

CONCLUSIONS

Quelques éléments importants ressortent du bilan qui précède:

1° la période 85/89 se caractérise par une croissance économique ininterrompue;

2° les revenus des ménages n'ont pas cessé d'augmenter durant cette période;

3° leur niveau de consommation ne traduit aucune faiblesse;

4° l'endettement moyen de la population tend à s'élever progressivement mais il semble que ce phénomène soit dû à l'expansion du nombre de ménages endettés plus qu'à leur degré d'endettement;

5° le montant moyen à rembourser chaque mois par les ménages a pris une ampleur de plus en plus considérable mais la hausse des revenus et la baisse des taux hypothécaires ont eu pour effet de limiter le poids de la dette sur le budget du ménage;

6° le succès de l'endettement auprès du

public se manifeste sous différents aspects:

- l'expansion des prêts immobiliers, surtout dans les **catégories d'âges de 40 à 59 ans**

- l'expansion des crédits à la consommation destinés en premier lieu au renouvellement ou à l'élargissement du parc **automobile**

- l'expansion du **cumul** des prêts immobiliers et des crédits à la consommation et, en particulier, l'expansion des crédits multiples (crédits hypothécaires joints à des financements multiples)

- la diffusion des crédits à la consommation dans les ménages de **60 ans et plus** (sans emploi) et dans les ménages à "**un seul emploi**".

Cet engouement pour les emprunts n'a guère alourdi le poids de la dette dans les ménages endettés, exception faite des ménages qui collectionnent les emprunts.

Déjà paru:

Dans la série "**Modes de vie des ménages**":

1. L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG.
PSELL 45, B.Gailly, P.Hausman. CEPS/INSTEAD, Walferdange, nov. 1992

Liste des publications du panel socio-économique des ménages

"Liewen zu Lëtzebuerg"

CEPS/Instead, Walferdange, Grand-Duché de Luxembourg

- **Méthodologie générale & répertoire des variables** - Année d'enquête: 1985 (Première vague).
Document PSELL n° 1 - P. DICKES, P. HAUSMAN, A. KERGER -1987.
- **L'état de la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg.**
Document PSELL n° 2 - F. COURTOIS, P. HAUSMAN (1987).
- **Description des niveaux de vie et de bien-être économique dans les ménages résidant au Luxembourg** - Année 1985-1987. Document PSELL n° 3 P. HAUSMAN (1987).
- **Niveaux de vie et de bien-être économique des ménages en 1985: principaux résultats en 1985.** Document PSELL n° 4 P. HAUSMAN (1987).
- **Un indicateur pour mesurer la pauvreté objective: théorie et application dans la première vague du panel socio-économique Luxembourgeois - 1985.** Document PSELL n° 5, P. DICKES (1987).
- **Un indicateur pour mesurer la pauvreté subjective. Théorie et application dans la première vague du panel socio-économique luxembourgeois : année d'enquête 1985 (première vague).** Document PSELL n° 6 P. DICKES (1987).
- **Pratique de l'échelonnement multidimensionnel.**
Document PSELL n° 7 P. DICKES, J. TOURNOIS (1989).
- **Pauvreté et conditions d'existence: théories, modèles et mesures.**
Document PSELL n° 8. P. DICKES (1989).
- **Logistique & documentation - Principes d'organisation de la documentation dans le panel.**
Document PSELL n° 9 J. TOURNOIS (1988).
- **Documentation transversale des variables 1985: première vague.**
Document PSELL n° 10. J. TOURNOIS (1988).
- **Evolution d'un groupe de ménages pauvres entre 1985 et 1987.**
Document PSELL n° 11. A. WAGNER (1989).
- **Description statistique des variables du questionnaire -1986- (deuxième vague).**
Document PSELL n° 12. A. KERGER, R. DE WEVER (1988).
- **Activité féminine, isolement et prestations familiales: un premier parallèle Luxembourg-Lorraine - Annexes.** Document PSELL n° 13. J.C.RAY, B.JEANDIDIER, S.CARVOYEUR (1990).
- **Le mode d'échantillonnage du panel "Liewen zu Lëtzebuerg" - Bilan des deux premières vagues.** Document PSELL n° 14. P.HAUSMAN (1990).
- **Analyse des données irlandaises (enquête pilote -1987) pour construire une échelle de pauvreté.** Document PSELL n° 15. P.DICKES (1988).

- **La collecte des données en 1986** - Elaboration du questionnaire, déroulement de l'enquête, opérations de chiffrage. Document PSELL n° 16. A.KERGER (1989).
- **Organisation der Daten des Luxemburger Haushaltspanels.** (Eingabe, Speicherung und Analyse von Paneldaten). Document PSELL n° 17. G.SCHMAUS (1990) - (version anglaise: 17a).
- **MNDr, partition évaluée selon la méthode de Roubens et Libert.**
Document PSELL n° 18. B.GAILLY (1989).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages en 1985 et 1986.**
Document PSELL n° 19; B.GAILLY, P.HAUSMAN (1990).
- **Les modes de garde des jeunes enfants.**
Document PSELL n° 20. A.AUBRUN, P.HAUSMAN (1990).
- **Les indicateurs sociaux de pauvreté: Tableaux de base et documentation.**
Document PSELL n° 21. P.HAUSMAN (1990).
- **Les personnes âgées et/ou retraitées au Luxembourg: leur environnement familial et leurs réseaux de solidarité.** Document PSELL n° 22. P.HAUSMAN, G.SCHABER (1991).
- **Examen des effets du phénomène d'attrition sur l'étude des revenus et de l'emploi - Années de références: 1985, 1986 et 1987.** Document PSELL n° 23 P.HAUSMAN, B.GAILLY (1990).
- **La constitution des fichiers de référence, nécessaire à l'étude du phénomène d'attrition.**
Document PSELL n° 24 R.DE WEVER (1990).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages en 1985 et 1987.** Document PSELL n° 25. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1990).
- **Bilan de l'attrition au cours des trois premières vagues d'enquêtes:1985/1986/1987.**
Document PSELL n° 26 B.GAILLY, P.HAUSMAN (1990).
- **Imputation des revenus manquants dans le panel socio-économique luxembourgeois.**
Document PSELL n° 27 P.HAUSMAN (1990).
- **"PSELLDOC" Système documentaire pour le panel Luxembourgeois.**
Document PSELL n° 28. J.J.WESTER avec la collaboration de A.AUBRUN (1990).
- **Le déroulement de la collecte en 1987. Elaboration du questionnaire, déroulement de l'enquête, opération de chiffrage.** Document PSELL n° 29. A.KERGER (1990).
- **La production des données: Vague 1988-1990.**
Document PSELL n° 30. A.KERGER (1990).
- **Description statistique des variables du questionnaire -1987- Troisième vague.**
Document PSELL n° 31. R.DE WEVER, A.KERGER (1991).
- **Les ménages de retraités et les ménages d'actifs - Comparaison des niveaux de vie et des niveaux de dépenses.** Document PSELL n° 34. P.HAUSMAN, A.AUBRUN, A.KERGER (1991).
- **Situation der Arbeitslosen in Luxemburg.** Document PSELL n° 35. G.SCHMAUS(1991).
- **La recherche sur la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg.**
Document PSELL 36. A.WAGNER (1990).

- **La distribution des revenus entre ménages en 1986** - Une comparaison de statistiques Luxembourg - Lorraine - Belgique. Document PSELL n° 38. B.DELVAUX (1991).
- **Efficacité de la sécurité sociale dans la lutte contre la pauvreté.**
Document PSELL n° 39. HAUSMAN P.
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1988.**
Document PSELL n° 40. B.GAILLY (1991).
- **Projet de recommandation du conseil portant sur les critères communs relatifs à des ressources et prestations suffisantes dans les systèmes de protection sociale. Rapport préparatoire relatif au dispositif de suivi.** Document PSELL n° 42. J.C.BROWN, A.WAGNER avec la collaboration de: P. HAUSMAN, A.KERGER, G.MENARD (1991).
- **La loi sur le Revenu Minimum Garanti. Quelques avis du public.**
Document PSELL n° 43. A.WAGNER (1992).
- **L'endettement des ménages au Luxembourg 1985 -1989.** Série "Mode de vie des ménages" - 1.
Document PSELL n° 45. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1992).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: Démographie-Famille I.**
Document PSELL n° 46. P.HAUSMAN avec la collaboration de M. Langers (STATEC) et du Ministère de la Famille et de la Solidarité (1992).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: Revenus-Conditions de vie II.**
Document PSELL n° 47. P.HAUSMAN, J.VECERNIK avec la collaboration du Ministère de la Famille et de la Solidarité (1992).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1989.**
Document PSELL n° 48. B.GAILLY (1992).
- **Luxembourg, 1985 à 1989, une vague d'endettement.** Série "Mode de vie des ménages" - 2.
Document PSELL n° 49. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1993).
- **Les Effets de la Protection Sociale dans la Communauté Européenne.** Contribution au programme "Convergence en matière de Protection Sociale" (Commission C.E., DG V).
Document PSELL n° 50. P.HAUSMAN (1993) .
- **Situation démographique de l'Europe des Douze -EUR12.**
Document PSELL n° 51. P.HAUSMAN (1993).
- **Les phénomènes associés au vieillissement de la population.**
Document PSELL N° 52. P.HAUSMAN (1993).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1990.**
Document PSELL n° 53. B.GAILLY (1993).
- **Insérer des nouveaux membres dans un panel longitudinal de ménages et d'individus: simulations.** Document PSELL n° 54. B.GAILLY (CEPS/Instead) avec la collaboration de P.LAVALLÉE (Statistics-Canada) (1993).